

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 83/II03 du 19/12/1983
MTPS.DGTFP.DFP.SAV.F2

Portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1977 de Monsieur
MOMENGOH Médard, Administrateur des cadres
de la catégorie A hiérarchie I des SAF
(Administration Générale).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'arti-
cle 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-
tionnaires de la République Populaire du Congo ;
(/u l'arrêté n° 2007/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
D.G.B. (/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des ré-
munérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant sta-
tut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut des cad-
res de la catégorie A des SAF ;
(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25.6.65 réglementant l'avan-
cement des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196 du 5.7.62 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires ;
D.C.F. (/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination de Pre-
mier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/634 du 28.12.80 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644
du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérimaires des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 83/320 du 3.5.83 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;
(/u le Procès verbal de la commission Administrative Paritai-
re, réunie à Brazzaville, le 22 Septembre 1983 ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er : Monsieur MOMENGOH Médard, Administrateur de 1er échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des S.A.F (Administration Générale) en service au Ministère des Affaires Etrangères à Brazzaville, est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 1977 pour le 2^e échelon de son grade A 2 ans.

ARTICLE 2.-: Le présent décret sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 19 Décembre 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO IMBSSION.-

- Colonel Louis SYLVAIN-GOM.-

Le Ministre des Finances;

AMPLIATIONS :

- JORPC.....1
- DGTFP/DFP.....3
- D.G.B.....3
- D.C.F.....2
- M.AF.ETR.....2
- DOSSIER.....3
- INTERESSE.....1
- SGCM/BC.....3./

- Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-